

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC
AUX ENGAGEMENTS NUMÉRO 12 ET 14**

Engagement 12 :

Faire évoluer l'indice Merrill Lynch compte tenu de l'ensemble des précisions qui ont été faites par le témoin Michel Bastien.

Engagement 14 :

Expliquer les raisons pour lesquelles le tableau 1 de M. Knecht démontre une détérioration de l'interfinancement.

Réponse aux engagements 12 et 14 :

L'évolution des indices a été établie à partir des informations fournies dans l'engagement 11 (voir HQD-12, Document 4.2.1).

Les résultats sont obtenus en introduisant successivement les différents ajustements, ce qui modifie l'indice d'interfinancement de référence tiré de l'étude de Merrill Lynch. Les ajustements suivants ont été apportés et les impacts sur l'indice Merrill Lynch sont présentés de façon cumulative :

- Colonne 2 : données Merrill Lynch, année 2000.
- Colonne 3 : prise en compte des revenus prévus (voir engagement 11, tableau 2, colonne 8) et du coût de la fourniture (engagement 11, tableau 2, colonne 2).
- Colonne 4 : prise en compte du coût du service de transport présenté à l'engagement 11, tableau 2, colonne 3.
- Colonne 5 : prise en compte du coût de la distribution présenté à l'engagement 11, tableau 2, colonne 4.
- Colonne 6 : prise en compte du coût du service à la clientèle présenté à l'engagement 11, tableau 2, colonne 5.
- Colonne 7 : prise en compte du coût des réseaux autonomes présenté à l'engagement 11, tableau 2, colonne 6.
- Colonne 8 : impact cumulatif des changements présentés aux colonnes 3 à 7.

- **Colonne 9 :** prise en compte des revenus prévus (tableau 2, colonne 8) et du coût de la fourniture (tableau 2, colonne 2).
- **Colonne 10 :** prise en compte du coût du service de transport présenté au tableau 2, colonne 3.
- **Colonne 11 :** prise en compte du coût de la distribution présenté au tableau 2, colonne 4.
- **Colonne 12 :** prise en compte du coût du service à la clientèle présenté au tableau 2, colonne 5.
- **Colonne 13 :** prise en compte du coût des réseaux autonomes présenté au tableau 2, colonne 6.
- **Colonne 14 :** impact cumulatif des modifications qui donnent les résultats présentés dans R-3492-2002.

L'ensemble de ces ajustements explique l'évolution de l'indice d'interfinancement dans le rapport de Merrill Lynch par rapport à la proposition du Distributeur dans le présent dossier.

Les modifications de l'année 2000 sont détaillées à l'engagement 11 (voir HQD-12, Document 4.2.1). Pour l'évolution entre l'année 2000 modifiée et la proposition du Distributeur, l'écart s'explique par l'évolution des ventes et des coûts et ce, par rapport à une année 2000 modifiée qui demeure néanmoins une estimation.

Compte tenu des modifications de l'année 2000, le tableau 1 montre des indices d'interfinancement relativement constants dans le temps. Contrairement à ce que démontre le tableau de M. Knecht et afin de répondre de façon précise à l'engagement 14, il n'y a pas de dégradation de l'indice d'interfinancement lorsque pris en considération les ajustements ci-haut mentionnés.

Tableau 1
Évolution des indices d'interfinancement - Années 2000 à 2002-2003

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
Indice	Rapport	Ajustements cumulés des indices 2000					Rapport	Ajustements cumulés des indices 2002-2003					R-3492-2002
	M.L. 2000	Revenus & fourniture	Transport	Distribution	Service à la clientèle	Réseaux autonomes	M.L. 2000 modifié	Revenus & fourniture	Transport	Distribution	Service à la clientèle	Réseaux autonomes	Référence 2002-2003
1 Indice Merrill Lynch													
2 Domestique	37%	36%	33%	33%	35%	38%	38%	36%	37%	37%	37%	37%	37%
3 Petite puissance	-10%	-11%	-13%	-12%	-17%	-12%	-12%	-12%	-12%	-12%	-12%	-12%	-12%
4 Moyenne puissance	-16%	-16%	-17%	-20%	-20%	-18%	-18%	-20%	-19%	-18%	-18%	-18%	-18%
5 Grande puissance	-2%	-2%	-6%	-6%	-7%	-7%	-7%	-10%	-7%	-8%	-8%	-8%	-8%
6 Total	11%	11%	8%	8%	8%	10%	10%	7%	9%	9%	9%	9%	9%
7 Indice Gaz Métropolitain													
8 Domestique	73%	73%	75%	75%	74%	73%	73%	74%	73%	73%	73%	73%	73%
9 Petite puissance	111%	112%	115%	113%	120%	114%	114%	114%	113%	114%	114%	114%	114%
10 Moyenne puissance	119%	120%	121%	126%	125%	122%	122%	125%	123%	121%	121%	121%	121%
11 Grande puissance	102%	102%	106%	107%	108%	108%	108%	111%	108%	109%	109%	109%	109%
12 Total	90%	90%	93%	93%	93%	91%	91%	93%	92%	92%	92%	92%	92%
13 Indice HQ Distributeur													
14 Domestique	81%	81%	81%	81%	80%	80%	80%	79%	79%	80%	80%	80%	80%
15 Petite puissance	124%	124%	125%	122%	129%	125%	125%	123%	124%	124%	124%	124%	124%
16 Moyenne puissance	133%	133%	130%	135%	134%	134%	134%	135%	134%	132%	132%	132%	132%
17 Grande puissance	113%	113%	115%	115%	116%	118%	118%	119%	118%	118%	118%	118%	118%
18 Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
19 Indice M\$													
20 Domestique	(813)	(807)	(788)	(813)	(859)	(883)	(883)	(919)	(916)	(903)	(902)	(901)	(901)
21 Petite puissance	228	229	225	205	255	232	232	211	221	222	223	223	223
22 Moyenne puissance	375	376	345	387	375	385	385	408	405	387	386	386	386
23 Grande puissance	210	202	218	221	230	265	265	300	290	294	293	292	292
24 Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 2
Revenu requis du Distributeur - Proposition R-3492-2002
Année 2002-2003

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Catégorie de consommateurs	Fourniture	Transport	Distribution	Service à la clientèle	Réseaux autonomes	Revenus requis	Revenus prévus	Indice M.L.
1 Domestique	1 685	1 148	1 071	402	102	4 408	3 227	37%
2 Petite puissance	390	217	181	87	49	923	1 055	-12%
3 Moyenne puissance	655	327	159	48	21	1 210	1 468	-18%
4 Grande puissance	1 128	434	33	33	-	1 629	1 768	-8%
5 Contrats spéciaux	340	177	-	2	-	518	518	0%
6 Autres	31	10	15	3	-	59	43	37%
	-	-	-	-	-	-	-	
7 Total	4 229	2 313	1 459	575	172	8 747	8 079	8%

Source : Proposition R-3492-2002, HQD-9, Document 1.